

ÉDITO

Depuis le 1^{er} janvier, la tarification sociale et écologique couvre l'ensemble de nos 56 communes. Cette étape majeure fait écho à plusieurs fondements du projet Eau du Bassin Rennais :

1. L'accès à l'eau pour tous - Les 10 premiers m³ gratuits s'inscrivent dans l'idée de droit fondamental à l'eau alimentaire et sanitaire. Dans la même logique, Eau du Bassin Rennais compense de 15 € le budget eau pour les plus modestes et de 15 € aussi pour chaque enfant à partir du 3^e pour les familles nombreuses (Rennes Métropole complétant de 15 € chacun de ces dispositifs pour la partie assainissement).

2. La préservation de nos ressources - Notre territoire cumule une des dynamiques démographiques les plus importantes de France, une vitalité économique mais aussi des épisodes de sécheresses chroniques. En ayant instauré la progressivité pour les abonnés particuliers et en ayant mis fin à la dégressivité du prix de l'eau pour les autres abonnés, nous utilisons de manière ambitieuse le levier tarifaire en appui de notre programme ECODO, au service d'une gestion durable de nos ressources.

3. La solidarité territoriale - Désormais la même grille tarifaire s'applique à nos abonnés, quel que soit leur lieu de résidence. Alors que pour le même volume consommé, la facture d'eau potable pouvait varier de plus de 150 € pour 2 familles vivant sur 2 communes différentes, désormais cette différence est réduite à 38 € et sera résorbée entièrement d'ici 2024.

À l'image de nos autres actions majeures, les choix de tarification démontrent que si l'eau est un sujet technique, elle n'en est pas moins un sujet politique.



Yannick Nadesan
Président de la Collectivité
Eau du Bassin Rennais

LE COMITÉ SYNDICAL A DÉCIDÉ DE

- ◆ Participer, avec la SPL Eau du Bassin Rennais et Rennes Métropole, à la création d'une Chaire de recherche sur la thématique Eau, au sein de la Fondation Rennes 1 qui a pour mission de rapprocher les entreprises et les collectivités de l'Université Rennes 1.
- ◆ Passer avec l'association Études et Chantier un accord-cadre de services d'insertion sociale et professionnelle pour l'entretien des terres propriétés de la Collectivité sur les bassins versants et périmètres de protection de captages (470 hectares).
- ◆ Attribuer une subvention de 2000 € à l'association RESO solidaire portant, sur le bassin d'emploi rennais, le guichet unique de développement des clauses sociales dans les consultations publiques.

LE PROGRAMME ECODO 2016-2018 FAIT SON BILAN...

Plusieurs actions autour de la sensibilisation aux économies d'eau ont été testées et ont rencontré un franc succès :

La 1^{re} mission des ambassadeurs de l'eau a permis de rencontrer plus de 2000 personnes : 500 en porte-à-porte et 1700 lors d'animations collectives. Un très bon accueil leur a été fait et le public a montré un réel intérêt à s'équiper en matériel hydro-économe. Grâce au partenariat construit en 2018 avec 6 grandes enseignes de bricolage, il est désormais possible de trouver des conseils et des informations directement dans les magasins. De nouveaux jeunes en service civique poursuivront cette mission de janvier à juillet 2019, notamment sur Mordelles et le quartier sud-est de Rennes.

« La 1^{re} mission des ambassadeurs de l'eau a permis de rencontrer plus de 2 000 personnes. »

L'opération Bon d'achat sur les cuves de récupération d'eau de pluie, menée en partenariat avec les magasins de bricolage et jardinerie, a permis d'en installer 600. Elle sera reconduite en 2019 avec de nouveaux magasins partenaires.

13 communes ont terminé entièrement le diagnostic-eau de leurs bâtiments et se sont engagées dans des actions en faveur des économies d'eau. En parallèle, 30 agents communaux ont participé à des ateliers sur l'installation de matériels hydro-économes et la récupération d'eau de pluie en novembre 2018. Une suite est prévue début 2019 sur l'arrosage, la recherche de fuite et la télé-relève des compteurs.

Le programme d'économie d'eau 2016-2018 donnera lieu cette année à un bilan et une réflexion avec les élus et les partenaires pour élaborer la suite dès 2020.



Les ambassadeurs de l'eau en action

EAU DU BASSIN RENNAIS LANCE UNE CAMPAGNE DE PROMOTION DE L'EAU DU ROBINET



Seulement 66% des habitants boivent l'eau du robinet régulièrement (étude réalisée par Tryom en 2017). Partant de ce constat, Eau du Bassin Rennais a souhaité lancer une campagne de communication pour mettre en avant les atouts de l'eau du robinet sur l'ensemble de son territoire. C'est l'agence de communication Big Bang, dont une antenne a récemment ouvert à Saint-Grégoire, qui a imaginé le concept.

Au premier semestre 2019, vous découvrirez trois personnages qui boivent fièrement l'eau du robinet via les panneaux d'affichage, France Bleu Armorique ou encore Ouest-France. Leur affirmation "Je bois l'eau du robinet !" est une invitation à les rejoindre dans cette habitude de consommation.

L'eau du robinet bénéficie de nombreux atouts. En plus d'être disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, directement au domicile, elle ne produit pas de déchets. C'est un produit local,

en effet, les captages du Bassin Rennais se situent au maximum à 50 km de l'aire de consommation.

Eau du Bassin Rennais investit chaque année 15 millions d'euros pour rendre potable les 24 millions de mètres cube qu'elle produit, et améliorer sans cesse les processus de traitement. Elle doit répondre à une réglementation stricte ; 252 paramètres sont surveillés. Cela fait de l'eau du robinet un produit de confiance, l'un des plus contrôlés dans l'alimentaire.

Pour la santé, il est conseillé de boire 1,5 L d'eau par jour. Alors que son prix est 100 fois inférieur à celui de l'eau en bouteille, sa consommation annuelle coûte 2,50 € contre 100,30 €* pour l'achat d'eau en bouteille. Alors en 2019, buvons l'eau du robinet !

* par an, pour une personne sur la base d'1,5 L par jour

LES MARCHÉS PROGRAMMÉS : 1 MAÎTRE D'ŒUVRE UNIQUE ET 10 ENTREPRISES DE TRAVAUX



En se fixant un objectif ambitieux de renouvellement d'environ 46 km par an de réseau (soit 1,25% du linéaire total par an), la Collectivité a dû imaginer une nouvelle organisation d'achat public : les marchés programmés de travaux.

La volonté de la Collectivité a été de désigner un maître d'œuvre unique, véritable chef d'orchestre, qui devra planifier, coordonner et constituer des programmes de travaux cohérents à l'échelle de la Collectivité.

Ainsi, le groupement de maîtrise d'œuvre SAFEGE-BOURGOIS aura la vision globale des priorités de la Collectivité pour lui permettre d'adapter les programmes, de simplifier la coordination des travaux avec les différents services.

Les 10 entreprises de travaux présélectionnées, dans le cadre d'un accord-cadre, sur leurs capacités techniques, financières et humaines, seront remises en concurrence pour chaque programme de travaux qui donnera lieu à l'attribution de marchés subséquents.

« Un maître d'œuvre unique [pour] planifier, coordonner et constituer des programmes de travaux cohérents à l'échelle de la Collectivité. »

Ce vivier d'entreprises permettra ainsi de s'affranchir de la phase de sélection des candidatures récurrentes à tout marché classique pour se consacrer essentiellement sur l'analyse des critères techniques et financiers en gagnant en réactivité pour la réalisation des travaux.

En attribuant ces marchés pour une durée de 6 ans, la Collectivité gagne ainsi en souplesse d'intervention tout en veillant à conserver une bonne communication avec les communes et les usagers afin de limiter l'impact des travaux.

UNE PARTIE DE L'ADDUCTION DE MÉZIÈRES SUR COUESNON, ÂGÉE DE 130 ANS, RENOUELÉE



Pose de la nouvelle canalisation

1600 mètres d'adduction de diamètre 500 mm appelés « tronçon Bigotière », datant de 1880 et situés au cœur de la vallée du Couesnon, sur la commune nouvelle de Maen Roch, ont été renouvelés à l'automne 2018.

Cette ancienne adduction de 35 km est atypique de par sa situation et son fonctionnement gravitaire. Elle transporte les eaux captées des drains du Coglais vers l'usine de Mézières-sur-Couesnon, à travers des ouvrages en béton ou construits en pierres maçonnées d'un diamètre compris entre 200 et 800 mm.

L'étude de son renouvellement sur deux ans a permis d'appréhender la technicité du projet lié à l'environnement particulier: la proximité de la rivière de la Minette, la présence de zones humides et boisées provoquant l'intrusion de racines à l'origine de la diminution de l'écoulement de l'eau.

« Elle transporte les eaux captées des drains du Coglais vers l'usine de Mézières-sur-Couesnon »

Cette étude et les échanges avec les autorités environnementales ont conduit à anticiper toutes les problématiques de préservation du milieu pendant les travaux, notamment par le maintien de l'actuelle canalisation qui enjambe la Minette.

La nouvelle conduite en fonte 500 mm, revêtue d'une couche en Polyéthylène Haute Densité pour résister aux conditions agressives en zones humides, a été posée en lieu et place de l'ancienne. Le profil gravitaire nécessaire à l'écoulement a été respecté afin d'optimiser le débit vers l'usine.

Ce chantier, réalisé par l'entreprise CISE TP, pour un montant de 630000 € HT, a été soumis à des délais contraints du fait de la situation de sécheresse de notre territoire et d'un arrêt concomitant de l'usine de Rophémel pour cause de travaux dans le barrage (cf. En bref p.4). Sa mise en service a été effective le 30 octobre après 4 semaines d'arrêt.

TERRES DE SOURCES :

ÇA VA BOUGER EN 2019

Du côté de la restauration scolaire, les 20 producteurs et 15 communes du second marché ont commencé à travailler ensemble en 2018. En ce début d'année, un courrier d'invitation aux 41 autres communes a été adressé pour enclencher la préparation d'un 3^e marché public.

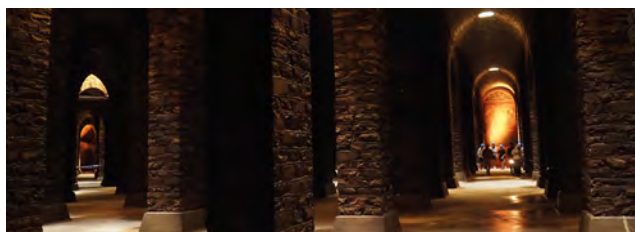
Par ailleurs, toute l'équipe, des producteurs, des représentants de consommateurs et des collectivités partenaires s'emploient à offrir les premiers produits Terres de Sources® dans les rayons de quelques magasins. Et l'affaire n'est pas mince: sélectionner les producteurs candidats, organiser la logistique, démarcher les distributeurs, concevoir la publicité sur les lieux de vente et la communication, organiser l'administration et le suivi des ventes, ...

Enfin, d'ici le 26 avril prochain, une course contre la montre est engagée pour répondre à l'appel à projets « Territoires d'innovation » du programme d'investissement d'avenir n°3 organisé par l'État et la Banque des territoires (groupe la Caisse des Dépôts), pour espérer être à nouveau lauréat et bénéficier de moyens financiers conséquents pour le territoire (de l'ordre de 20 millions d'euros jusqu'à 2027).



EN BREF

- ◆ **Journées Européennes du Patrimoine** - Le réservoir des Gallets, connu comme cathédrale souterraine, a ouvert ses portes au public pour la 2^e fois les 15 et 16 septembre 2018. Ce sont près de 600 personnes qui ont pu visiter ce lieu historique.



- ◆ **Action participative** - Une journée ramassage de déchets sur les berges de la retenue de Rophémel s'est déroulée à l'occasion de la « journée mondiale du nettoyage » en septembre. Organisée en partenariat avec les sociétés de pêche locales et la Fédération Départementale de pêche 22, près de 500 kg de détritiques ont été collectés.



LA TARIFICATION SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE

ÉTENDUE À TOUT LE TERRITOIRE DE LA COLLECTIVITÉ

10 premiers mètres cube d'eau gratuits*, puis un tarif progressif pour une consommation responsable, une mesure pour les familles nombreuses...: en 2019, les 56 communes du territoire bénéficient de ces mesures votées fin 2015 par la Collectivité.

Depuis 2015, la nouvelle tarification a été intégrée dans tous les nouveaux contrats de délégation de service public, dont ceux confiés à la SPL Eau du Bassin Rennais. Pour les contrats déjà en place avec Veolia et Saur, en revanche, un travail de révision de chaque contrat était à mener avec les délégataires, pour étendre progressivement la nouvelle tarification.

« Sur le territoire de la Collectivité, ce sont ainsi 180 000 foyers abonnés qui bénéficient de la tarification sociale et écologique. »

En 2019, elle est en vigueur pour les 16 dernières communes. Sur le territoire de la Collectivité, ce sont ainsi 180 000 foyers abonnés qui bénéficient

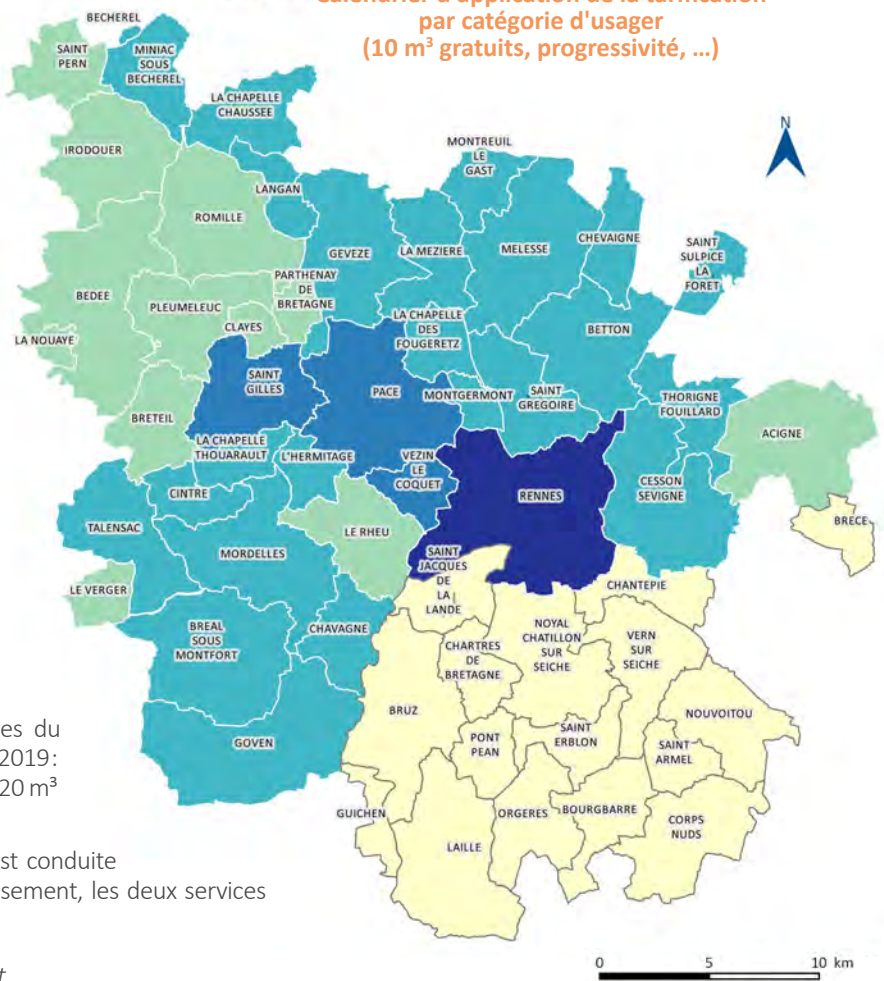
de la tarification sociale et écologique. Le Chèque Eau est quant à lui proposé sur les 56 communes à près de 20 000 bénéficiaires, abonnés ou non.

L'harmonisation du prix de l'eau entre les communes du territoire, également décidée en 2015, se poursuit en 2019: l'écart de prix sur la part eau potable d'une facture de 120 m³ a déjà été réduit de 150 € à 38 € entre 2015 et 2019.

Cette politique de tarification sociale et écologique est conduite conjointement avec Rennes Métropole pour l'assainissement, les deux services figurant sur la même facture à l'utilisateur.

* sur une facture annuelle hors taxe hors part SMG35 et redevances Agence de l'Eau

Calendrier d'application de la tarification par catégorie d'utilisateur (10 m³ gratuits, progressivité, ...)



Année de mise en œuvre

■ 2015 ■ 2016 ■ 2017 ■ 2018 ■ 2019

EN BREF

- ◆ **Rophémel** - La restructuration du barrage a nécessité au 2^e semestre 2018 un abaissement de 8 m du niveau d'eau pour la réalisation de travaux à niveau bas. Cela a obligé un arrêt complet de l'usine de Rophémel du 18 juillet au 3 décembre 2018. La fin des travaux est prévue à la fin du 1^{er} semestre 2019.
- ◆ **Réservoirs** - Le programme de réhabilitation des ouvrages de stockage 2017-2020 se poursuit. L'année 2018 a permis la réalisation des travaux sur les réservoirs de Saint-Gilles, Irodozier et Orgères pour un montant de 506 400 € HT. La réhabilitation de trois nouveaux ouvrages est programmée en 2019.
- ◆ **Marchés in-house** - L'un des premiers marchés « in-house » confié à la SPL Eau du Bassin Rennais, d'un montant de 236 500 € HT, a permis la mise en place de 50 équipements d'analyse et de mesure pour sécuriser et fiabiliser la surveillance et la conduite des installations de production.